

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 juillet 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2932)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 159

présenté par
M. Sirugue

ARTICLE 23 TERDECIES

À l'alinéa 13, après le mot :

« la »,

insérer les mots :

« durée de la ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.